

Techno Quality Line

Techno Additif pour carburant TB 1000

Fiche de données de sécurité conforme aux Règlement (CE) 1907/2006

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit: Techno Additif pour carburant TB 1000, 20 litres

Techno AG numéro d'article: 00970 0 00090

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

**Utilisation de la substance/
du mélange:**

Additif pour les produits d'huile minérale.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Techno AG
Butthollenring 31
4147 Aesch BL
Tel. 061 717 90 00
Fax 061 711 38 58
info@techno-ag.ch
www.techno-ag.ch

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Centre Suisse d'Information Toxicologique
Freiestrasse 16
8032 Zürich
Tel. 145
Tel. 044 251 51 51
info@toxi.ch
www.toxi.ch

2. Identification des dangers*

2.1. Classification de la substance ou du mélange

2.1.1. Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS08 Danger pour la santé

Asp. Tox. 1

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.



GHS09 Environnement

Aquatic Chronic 2

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Date de la première édition: 16.10.2013
Date de la dernière révision: 15.04.2014

Version 2.0
Page 1/10

Techno Quality Line

Techno Additif pour carburant TB 1000

Fiche de données de sécurité conforme aux Règlement (CE) 1907/2006



GHS07

Skin Irrit. 2

H315 Provoque une irritation cutanée.

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

2.2.1. Pictogrammes de danger



GHS07



GHS08



GHS09

Mention d'avertissement: **Danger**

2.2.2. Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage

Mentions de danger:

H315 Provoque une irritation cutanée.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence:

P102 À conserver hors de portée des enfants.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P301+P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.

P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

2.3. Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

3. Composition/informations sur les composants

3.1. Caractérisation chimique: Mélanges

Description: Mélange de substances indiquées ci-dessous avec des mélanges non dangereux

Techno Quality Line

Techno Additif pour carburant TB 1000

Fiche de données de sécurité conforme aux Règlement (CE) 1907/2006

3.1.1. Composants dangereux

N° CE	Désignation	Teneur (%)
EINECS	Classification (67/548/CEE)	
Reg.nr.	Classification (1272/2008/CE)	
64742-81-0	Gasoil; hydrodesulfuré	20 - 30
265-184-9	Xn R65, Xi R38, N R51/53	
	Asp. Tox. 1, H304; Aquatic Chronic 2, H411; Skin Irrit. 2; H315	
	amine polymère	1 - 10
	Xi R38 R52/53	
	Flam. Liq. 3, H226; Skin Irrit. 2; H315; Aquatic Chronic 3, H412	
	Polyéthylène (polymère)	1 - 0.5
	Xi R38	
	Flam. Liq. 3, H226; Skin Irrit. 2, H315	

Indications complémentaires:

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

4. Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

- Après inhalation:** En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.
- Après contact avec la peau:** Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
- Après contact avec les yeux:** Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières
- Après ingestion:** Si les troubles persistent, consulter un médecin.

4.2. Indications destinées au médecin

4.2.1. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

4.2.2. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction:** CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée.
Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

Date de la première édition: 16.10.2013
Date de la dernière révision: 15.04.2014

Version 2.0
Page 3/10

Techno Quality Line

Techno Additif pour carburant TB 1000

Fiche de données de sécurité conforme aux Règlement (CE) 1907/2006

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement spécial de sécurité: Aucune mesure particulière n'est requise.

Autres indications: L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part, ne pas l'évacuer dans la canalisation publique.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avvertir les autorités compétentes.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure). Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13. Assurer une aération suffisante.

6.4. Référence à d'autres sections

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

7. Manipulation et stockage

7.1. Manipulation

7.1.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Éviter la formation d'aérosols.

7.1.2. Préventions des incendies et des explosions

Conserver à l'écart de la chaleur

Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

7.2.1. Stockage

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

Aucune exigence particulière.

Indications concernant le stockage commun:

Pas nécessaire.

Date de la première édition: 16.10.2013
Date de la dernière révision: 15.04.2014

Version 2.0
Page 4/10

Techno Quality Line

Techno Additif pour carburant TB 1000

Fiche de données de sécurité conforme aux Règlement (CE) 1907/2006

7.2.2. Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Protéger du rayonnement solaire et conserver à l'écart de la chaleur

Classe de stockage: 10

Classification selon le décret sur la sécurité au fonctionnement (BetrSichV): -

Utilisation(s) finale(s)
particulière(s):

Pas d'autres informations importantes disponibles.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:

Sans autre indication, voir point 7.

8.1. Paramètres de contrôle

8.1.1. Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

Remarques supplémentaires: Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

8.2. Contrôles de l'exposition

8.2.1. Equipement spécial de sécurité

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux. Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés. Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail. Eviter tout contact avec la peau. Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Protection respiratoire:

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant. N'est pas nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.

Protection des mains:



Gants de protection
Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation
Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Matériau des gants:

Gants en PVC
Épaisseur du matériau recommandée: $\geq 0,8$ mm
Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Temps de pénétration du matériau des gants:

Valeur pour la perméabilité: taux < 4
Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Protection des yeux:

Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.

Techno Quality Line

Techno Additif pour carburant TB 1000

Fiche de données de sécurité conforme aux Règlement (CE) 1907/2006

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

9.1.1. Indications générales

Aspect:

Forme: liquide
Couleur: brun clair

Odeur: Caractéristique
Seuil olfactif: non déterminé.

pH: Non applicable.

Changement d'état:

Point de fusion: non déterminé.
Point d'ébullition: +100 °C

Point d'éclair: +61 °C
Inflammabilité (solide, gazeux): Non applicable.
Température d'inflammation:

Température de décomposition: non déterminé.

Auto-inflammation: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
Risque d'explosion: Le produit n'est pas explosif.

Limites d'explosion:

Inférieure: non déterminé.
Supérieure: non déterminé.

Pression de la vapeur à +20 °C: < 100 hPa

Densité à +20 °C: 1 g/cm³
Densité relative: non déterminé.
Densité de vapeur.: non déterminé.
Vitesse d'évaporation: non déterminé.

Solubilité dans/miscibilité avec l'eau: Pas ou peu soluble.

Coefficient de partage n-octanol/eau: non déterminé

Viscosité:

Dynamique à +20 °C: < 10 mPas
Cinématique: non déterminé

9.1.2. Autres informations

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Techno Quality Line

Techno Additif pour carburant TB 1000

Fiche de données de sécurité conforme aux Règlement (CE) 1907/2006

10. Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

10.2. Stabilité chimique

10.3. Décomposition thermique/conditions à éviter

Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

10.3.1. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse connue.

10.3.2. Conditions à éviter

Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.4. Matières incompatibles

Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.5. Produits de décomposition dangereux

Pas de produits de décomposition dangereux connus.

11. Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

11.1.1. Toxicité aiguë

11.1.2. Effet primaire d'irritation

de la peau:	Irrite la peau et les muqueuses.
des yeux:	Pas d'effet d'irritation.
Sensibilisation:	Aucun effet de sensibilisation connu.

11.2. Indications toxicologiques complémentaires

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:
Irritant

12. Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité aquatique:	Pas d'autres informations importantes disponibles.
Persistance et dégradabilité:	Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.2. Comportement dans les compartiments de l'environnement

Potentiel de bioaccumulation:	Pas d'autres informations importantes disponibles.
Mobilité dans le sol:	Pas d'autres informations importantes disponibles.

Techno Quality Line

Techno Additif pour carburant TB 1000

Fiche de données de sécurité conforme aux Règlement (CE) 1907/2006

12.3. Effets écotoxiques

Remarque: Nocif chez les poissons.

12.4. Autres indications écologiques

12.4.1. Indications générales

Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant
Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.
Dans les eaux, également toxique pour les poissons et le plancton.
Toxique pour les organismes aquatiques. Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

12.4.2. Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

12.4.3. Autres effets néfastes

Pas d'autres informations importantes disponibles.

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1. Produit

Recommandation: Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères.
Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

13.2. Catalogue européen des déchets

15 01 04 Emballages en métal
15 01 10* Emballages contenant des résidus de substances dangereuses
ou contaminés par de tels résidus

13.3. Emballages non nettoyés

Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14. Informations relatives au transport

14.1. No ONU

ADR, IATA: Un3082
IMDG: néant

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

ADR: 3082 MATIÈRE DANGEREUSE POUR L'ENVIRONNEMENT,
LIQUIDE, N.A.G. (Gasoil; hydrodesulfuré)
IMDG: néant
IATA: ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE,
LIQUID, N.O.S. (Kerosine(petroleum), hydrodesulfurized)

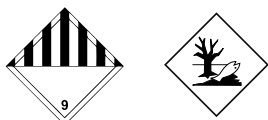
Techno Quality Line

Techno Additif pour carburant TB 1000

Fiche de données de sécurité conforme aux Règlement (CE) 1907/2006

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR:

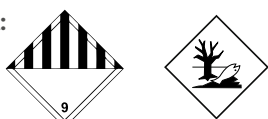


Classe: 9 divers matières et objets dangereux.
Étiquette: 9

IMDG:

Classe: néant

IATA:



Classe: 9 Miscellaneous dangerous substances and articles.
Label: 9

14.4. Groupe d'emballage

ADR, IATA: III
IMDG: néant

14.5. Dangers pour l'environnement

Marine Polluant: Non
Marquage spécial (ADR): Signe conventionnel (poisson et arbre)
Marquage spécial (IATA): Signe conventionnel (poisson et arbre)

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Attention: Divers matières et objets dangereux.

Indice Kemler: 90

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable.

14.8. Indications complémentaires de transport

ADR:

Quantités limitées (LQ) 5L
Catégorie de transport 3
Code de restriction en tunnels E

14.9. Règlement type «de l'ONU»

UN3082, MATIÈRE DANGEREUSE POUR L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.A.G.
(Gasoil; hydrodesulfuré), 9, III

Techno Quality Line

Techno Additif pour carburant TB 1000

Fiche de données de sécurité conforme aux Règlement (CE) 1907/2006

15. Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Prescriptions nationales

Classification selon le décret sur la sécurité au fonctionnement (BetrSichV): -

Classe de contamination de l'eau (D): Catégorie de pollution des eaux 2 (D)
(Classification propre): polluant

Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16. Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

16.1. Phrases importantes

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

R38 Irritant pour la peau.

R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

Service établissant la fiche technique: Département de la sécurité des produits

Contact: Hr. Dr. Weber

16.2. Acronymes et abréviations

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route (European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

Flam. Liq. 3: Flammable liquids, Hazard Category 3

Skin Irrit. 2: Skin corrosion/irritation, Hazard Category 2

Asp. Tox. 1: Aspiration hazard, Hazard Category 1

Aquatic Chronic 2: Hazardous to the aquatic environment - Chronic Hazard, Category 2

Aquatic Chronic 3: Hazardous to the aquatic environment - Chronic Hazard, Category 3

* Données modifiées par rapport à la version précédente